

- Faculté des sciences
- www.unine.ch/sciences

### Introduction pratique (EXC/TP) (3BL1205)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
<b>Bachelor en biologie</b>	<b>TP: 3 dj Excursion: 3 dj</b>	Voir ci-dessous	3
<b>Bachelor en biologie et ethnologie</b>	<b>TP: 3 dj Excursion: 3 dj</b>	Voir ci-dessous	3
<b>Pilier principal B A - biologie</b>	<b>TP: 3 dj Excursion: 3 dj</b>	Voir ci-dessous	3
<b>Pilier secondaire B A - biologie</b>	<b>TP: 3 dj Excursion: 3 dj</b>	Voir ci-dessous	3

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

#### Période d'enseignement:

- Semestre Automne

#### Equipe enseignante

Prof. Pilar Junier (coordinatrice) et autres intervenants

#### Objectifs

Permettre aux étudiants de connaître les différents domaines de compétence à l'institut de biologie de l'Université de Neuchâtel à travers des activités pratiques (excursions ou travaux pratiques).

#### Contenu

10 ateliers différents sont offerts. Les étudiants doivent participer à 7 ateliers au minimum. Les deux premiers ateliers sont obligatoires (contenu : introduction aux travaux au laboratoire et sécurité - Laboratoire de microbiologie et responsable de la sécurité - outils des recherche bibliographique). Pour les activités à choix, une préinscription est nécessaire (25 personnes au maximum par activité, mais chaque activité est proposée à deux dates différentes).

#### Forme de l'évaluation

Contrôle continu non noté basé sur la présence aux ateliers (2 présences obligatoires et 5 présences aux ateliers à choix). Une seule absence (justifiée ou non) est permise.

Si l'étudiant à un taux de fréquentation inférieur à 6 activités, un rapport écrit doit être rédigé sur un sujet défini en accord avec la coordinatrice du cours. Le rapport doit être soumis par e-mail au 7 janvier 2019 dernier délai.

En cas d'échec à la première tentative, le rattrapage (deuxième tentative) se fera sous la forme d'un rapport à rédiger sur un autre sujet défini en accord avec la coordinatrice du cours. L'étudiant doit contacter la coordinatrice pour définir le sujet à traiter au moins un mois avant le début de la session d'examens. Le rapport devra être rendu au moins 2 semaines avant le début de la session d'examens pour laquelle l'étudiant est inscrit à la deuxième tentative.

#### Documentation

Pas de documentation spécifique.

#### Pré-requis

Aucun

#### Forme de l'enseignement

Travaux pratiques aux laboratoires et excursions.